



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للترقية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Secteur de l'éducation
Division pour les politiques et les systèmes d'apprentissage tout a long de
la vie

Madame Ludmila KOUTCHIEVA
Rectrice

Institut pédagogique d'Etat de
l'Ossétie du Nord

36, K.Marx St.

362003 VLADIKAVKAZ

République d'Ossétie-Alanie du Nord

Fédération de Russie

Réf.: ED/PLS/19/30

20 février 2019

Madame,

Je vous remercie pour votre lettre du 18 janvier 2019, adressée à Madame Stefania Giannini, la Sous-Directrice générale pour l'éducation, concernant la reconduction de l'Accord de la Chaire UNESCO intitulée « Théorie et pratique de l'éducation multilingue au Caucase », établie en février 2005 à l'Institut pédagogique d'Etat de l'Ossétie du Nord.

Compte tenu du bon travail réalisé par la Chaire UNESCO et du fait que le rapport d'activités a été approuvé par les évaluateurs, j'ai le plaisir de vous informer que l'Accord de ladite Chaire est reconduit pour une période de quatre ans, jusqu'en février 2023. J'encourage la Chaire à poursuivre son approche holistique dans la mise en œuvre de ses activités de recherche, de formation et de publication dans le domaine de l'éducation multiculturelle et multilingue. La Chaire est invitée à coopérer étroitement avec l'UNESCO ainsi qu'avec d'autres Chaires UNESCO du même domaine.

Comme un nouveau logo UNITWIN a été créé, dont un exemple est joint à la page suivante, vous êtes invitée à renouveler la composition graphique du logo de la Chaire UNESCO en renvoyant le formulaire ci-joint dûment rempli à unitwin@unesco.org. Il est entendu que la durée d'utilisation du logo de la Chaire UNESCO est limitée à la période couverte par l'Accord renouvelé, qui est jusqu'au 9 février 2023.

En outre, tout matériel d'information et de promotion devra porter la mention suivante :
« Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des contenus de cette [publication] et des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement conformes à celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation ».

Cette Chaire UNESCO est renouvelée pour une durée de quatre ans. Si l'Institut souhaite poursuivre les activités de la Chaire au-delà de la période renouvelée, une demande formelle de reconduction de l'Accord doit être adressée à l'UNESCO six mois avant la date d'expiration de la présente lettre. La décision de reconduction de l'Accord de la Chaire dépend, entre autres, de l'évaluation positive des rapports d'activités de la Chaire.

.../..

Le rapport d'activités à mi-parcours est à soumettre deux ans après le renouvellement de l'Accord, suivi d'un rapport final, présentant les activités menées par la Chaire sur les deux dernières années. Les rapports doivent être présentés selon le modèle disponible sur le lien suivant : <https://en.unesco.org/unitwin-unesco-chairs-programme>.

J'invite le responsable de la Chaire ainsi que son équipe à contacter Madame Noro Andriamiseza Ingarao, Spécialiste du programme, Section de l'éducation à la citoyenneté mondiale et pour la paix, Secteur de l'Education à l'UNESCO (tel: 33 1 45 68 11 02; courriel : n.andriamiseza@unesco.org) qui a été identifiée comme Point focal de cette Chaire, pour explorer une possible coopération entre la Chaire et l'UNESCO.

Pour toute autre question, vous pouvez contacter Mme Liliana Simionescu, Spécialiste du programme en charge du Programme UNITWIN/Chaires UNESCO, Section de l'enseignement supérieur (tel: 33 1 45 68 11 82 ; courriel: l.simionescu@unesco.org).

Tout en souhaitant pleine réussite à la Chaire et une fructueuse coopération avec l'UNESCO, je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération très distinguée.

Borhene Chakroun



Directeur

Informations requises pour la composition du logo d'une Chaire UNESCO:

1. Langue dans laquelle le logo doit être / sera utilisé	
2. Titre exacte de la Chaire (dans la langue appropriée)	
3. Nom de l'Université (dans la langue appropriée)	
4. Préciser si la ville et / ou le pays de l'Université doit être mentionné	
5. Traduction d'« Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture », dans le cas où une autre langue que l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Arabe, le Chinois, le Russe ou le Portugais est utilisée.	
6. Spécifier si le logo sera utilisé sur du matériel autre que du papier en-tête. Préciser si le logo doit être utilisé dans les documents autrement qu'en en-tête.	